



La colonie de Ravoire va être complètement rénovée d'ici à l'été 2009. GUILLAUME BONVIN

RAVOIRE

La colonie fait peau neuve

OLIVIER RAUSIS

Construite en 1955, la colonie de Ravoire va subir une véritable cure de jouvence d'ici à l'été 2009. Un projet de rénovation complet, devisé à deux millions de francs, qui s'avère aujourd'hui indispensable selon Jean-Dominique Cipolla, président de l'association Plein Soleil depuis 1976: *«Depuis sa construction, la colonie n'a subi aucun réaménagement, à l'exception de l'installation d'un chauffage central en 1975 et du partage des dortoirs. Comme nous désirons en augmenter la fréquentation, tant sur la durée avec une exploitation s'étalant sur les quatre saisons, qu'en élargissant notre clientèle, nous n'avons pas le choix. Nous allons ainsi entreprendre une rénovation complète, en rendant au passage tout le bâtiment accessible aux handicapés.»*

Les travaux prévus concernent l'isolation du bâtiment, avec le changement de toutes les fenêtres et portes, la peinture, le remplacement de la chaudière par un système plus performant et moins onéreux en matière de dépense d'énergie, l'aménagement de douches et sanitaires dans les étages, la restructuration des chambres, la création de salles de réunion, dont une équipée de moyens de projection, et divers travaux d'amélioration des infrastructures. Une part importante de l'investissement sera consacrée à l'aspect «handicapés» avec la construction d'un ascenseur extérieur et de sanitaires ad hoc.

La capacité de la colonie, désormais dénommée «Camp de vacances Plein Soleil», sera toujours de 100 personnes. L'été, les camps resteront limités à 80 enfants, le solde des places étant réservé aux moniteurs, éducateurs et autres accompagnants.

Clientèle élargie. Une rénovation de cette ampleur n'est viable à long terme qu'à la condition d'élargir la clientèle du camp de vacances: *«Jusqu'à aujourd'hui, la colonie était destinée en priorité aux enfants de 6 à 12 ans. Une fois les travaux terminés, nous allons l'ouvrir à un large public. Outre les camps estivaux pour enfants et ados, je citerai le passeport-vacances, les camps verts des écoles primaires et secondaires, les camps sportifs et polysportifs, les séminaires à la montagne pour sociétés, les camps de fanfares, chorales ou autres, les réunions d'associations, les week-ends sportifs estivaux et hivernaux, les banquets d'anniversaires ou de fêtes, les mariages, l'accueil de groupes internationaux... Nous comptons aussi beaucoup sur les camps pour personnes handicapées puisque tout est prévu pour les accueillir dans d'excellentes conditions.»*

Le financement

Le projet, dans sa globalité, est devisé à 2 millions de francs. Les subventions promises s'élèvent à 750 000 francs, soit 250 000 francs de la commune de Martigny, 250 000 francs de la Loterie romande et 250 000 francs provenant d'autres institutions. Le solde, soit 1,25 million, sera financé par un emprunt auprès de la commune de Martigny. En ce qui concerne le calendrier, le dossier en est au stade de la demande d'autorisation de construire. Une fois cette dernière accordée, les travaux débiteront au mois de septembre prochain, aussitôt finie de la saison estivale. Tout devrait être terminé pour le mois de juillet 2009, l'objectif étant d'éviter une fermeture estivale. OR